

## Paul Mirerekano : la date de son exécution demeure imprécise

@rib News, 19/10/2010 Mirerekano Paul Exécuté le 19 ou le 25 octobre 1965 ? Témoignages Par Jérôme NDIHO, Bujumbura, le 19 octobre 2010 Une confusion règne chez ceux qui s'intéressent à la date de l'exécution sommaire de MIREREKANO Paul avec presque tous ses collègues députés de l'ethnie hutu en octobre 1965. Les uns soutiennent que c'est le 19 d'autres le 25 octobre 1965. L'intérêt de cette date provient du fait que plusieurs Burundais et auteurs estiment que « le Prince RWAGASORE et MIREREKANO sont les vrais héros de l'Indépendance du Burundi » (1) (2) (3) (4) (5). Or ce dernier est à ce point oublié que même la date de son exécution demeure imprécise.

L'historien Léon MANWANGARI, qui était parmi les députés arrêtés avec MIREREKANO mais qui est un des rares qui ont pu échapper du poteau d'exécution, persiste et signe : « MIREREKANO a été exécuté le 25 octobre 1965 et non le 19 octobre ». Mr MANWANGARI a le même point de vue que l'Ambassadeur NIYONZIMA ci-haut cité (1) en ce qui concerne les vrais héros de l'Indépendance. Parmi les nombreux témoignages qui reconnaissent le rôle déterminant de MIREREKANO dans l'avènement de l'Indépendance du Burundi, notons le plus récent : le 04 juillet 2010, la fondation SALAMA a décerné un « Certificat d'Honneur à Monsieur MIREREKANO Paul, compagnon du Prince Louis RWAGASORE et ayant courageusement œuvré à ses côtés pour la recherche et l'aboutissement de l'indépendance du Burundi ». Cette fondation a été créée et est présidée par le Sénateur Dr Mohamed RUKARA. La remise du certificat a été effectuée par le Président du Sénat, en personne et en exercice à l'époque, l'Honorable RUFYIKIRI Gervais, 2<sup>e</sup> Vice-Président de la République, au terme d'une cérémonie agrémentée par un match de football entre les communes urbaines de Buyenzi et Bwiza. La lutte pour l'Indépendance par MIREREKANO remonte à 1955, probablement avant, si on se réfère au 8<sup>e</sup> paragraphe de la lettre N°42/05057/CAB du 25 juillet 1955 rédigée par le Vice-Gouverneur Général du Congo Belge et Gouverneur du Ruanda-Urundi, Mr Jean-Paul HAROY, à son chef le Gouverneur Général du Congo Belge basé à Léopoldville. HAROY rapporte que MIREREKANO : « apparaît à ceux qui le connaissent comme une forte tête prêt à s'ériger en meneur nationaliste passablement illuminé. Son assurance a cru encore notablement depuis que, le 31 Mai dernier en notre présence Sa Majesté le Roi s'est arrêté longuement à son kraal de légumes sur la route de Muramvya ». Je ne saurais pas mieux en arrêter là avec ces témoignages qu'en empruntant les termes de l'Honorable NDARUBAGIYE Léonce, membre du Bureau de l'Assemblée Nationale de la Communauté Est Africaine, consignés dans le site web [www.arib.info](http://www.arib.info) : « (...) ceux qui accusèrent Paul Mirerekano et ses compagnons d'avoir tenté de renverser la monarchie s'empressèrent de la renverser eux-mêmes peu après, ce qui est bien étrange n'est-ce pas ? (...) il n'y a pas eu de procès digne de ce nom, ni avocat de la défense, ni témoins, ni preuves, afin de démontrer de façon irréfutable la culpabilité individuelle de chaque accusé ».

(1) - NIYONZIMA Herménégilde : Burundi, Terre des Héros non chantés p.43 (2) - MEPROBA : Voie du Progrès (3) - Parti UBU : Flambeau de la Révolution (4) - FRODEBU : Memorandum (5) - ARIB : Site web [www.arib.info](http://www.arib.info)

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});